

CONTACT

Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de droit - Equipe de recherche Louis Josserand
Colloque DPMC
1C avenue des frères lumière
CS 78242
69372 LYON CEDEX 08
edprive@univ-lyon3.fr
04 26 31 87 57 / 88 49

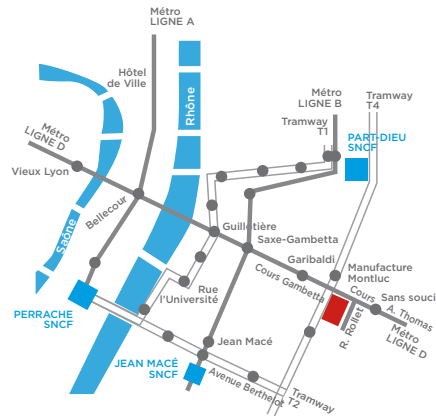
DROITS D'INSCRIPTION

- Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants
- Pour les professionnels :

- 150 euros TTC pour la demi-journée du jeudi 13 avril
- 250 euros TTC pour la journée du vendredi 14 avril
- 300 euros TTC pour les 2 jours
- 30 euros TTC pour le déjeuner du vendredi 14 avril (dans la limite des places disponibles)

Bulletin à retourner avant le 7 avril 2017

Validation au titre de la formation continue pour les avocats
Inscription gratuite pour les enseignants-chercheurs et étudiants



PLAN D'ACCÈS AU SITE

LIEU

Manufacture des Tabacs
Auditorium Malraux
16 rue Rollet - 69008 LYON

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du Programme Avenir Lyon Saint-Etienne, de l'Université de Lyon, dans le cadre du programme Investissements d'Avenir (ANR-11-IDEX-0007)



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

Colloque international

LE DROIT FRANÇAIS À L'AUNE DU DROIT COMPARÉ : POUR UN DROIT PÉNAL MÉDICAL RÉNOVÉ ?

JEUDI 13 AVRIL 2017 - 14H30/18H30

VENDREDI 14 AVRIL 2017 - 09H30/17H00

LYON

Manufacture des Tabacs
Auditorium Malraux
16 rue Rollet - 69008 LYON

Sous la direction scientifique de **M. le Pr. Patrick MISTRETTA**,
Co-directeur du Centre du droit pénal, Université Jean Moulin Lyon 3



Jeudi 13 avril 2017

14h30- Accueil des participants

14h45 - Allocution d'ouverture

Franck MARMOZ, *Doyen de la faculté de droit - Université Lyon 3*

Patrick MISTRETTA, *Professeur - Université Lyon 3*

15h00 - Propos introductif : Enjeux du colloque

Chloé LIEVAUX, *Doctorante en droit pénal - Université Lyon 3*

Nicolas COUTURIER, *Doctorant en droit comparé - Université Lyon 3*

15h20 - France : État des lieux et problématiques du droit pénal médical

Patrick MISTRETTA, *Professeur - Université Lyon 3*

Thème n°1 LA NÉCESSITÉ DU DROIT PÉNAL MÉDICAL ?

Présidence : André VARINARD, *Professeur émérite - Université Lyon 3*

FONDEMENTS DU DROIT PÉNAL MÉDICAL

15h40 - Chine : La pénalisation de l'erreur médicale en Chine

Jiajia YU, *Vice-Secrétaire Général de la Commission Bioéthique et Droit de la Société de droit de Shangai*

16h00 - Royaume-Uni : Pénaliser le préjudice médical au Royaume-Uni

Oliver QUICK, *Maître de conférences - Université de Bristol*

16h20 - Pays-Bas : Le rôle du droit pénal dans la régulation de la pratique médicale : l'expérience néerlandaise

J.K.M GEVERS, *Professeur Centre académique médical - Université d'Amsterdam*

16h40 - Questions et débats

Bruno PY, *Professeur - Université de Lorraine.*

Valérie MALABAT, *Professeur - Université de Bordeaux*

17h00 - PAUSE

QUELLE RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RESPONSABILITÉS EN DROIT MÉDICAL ?

17h20 - États-Unis : La régulation de la médecine aux États-Unis : un mixte de droit civil, administratif et pénal

Stephen ZIEGLER, *Professeur - Université d'Indiana - Purdue - Fort Wayne*

17h40 - Israël : La subsidiarité du droit pénal israélien en matière de contentieux médical.

Natane W. LEVI-FALK, *Professeur des universités, chirurgien orthopédique et traumatologique - Israël - USA - France*

18h00 - Questions et débats

Jean-Baptiste PERRIER, *Professeur - Université d'Auvergne*

François VIALLA, *Professeur - Université de Montpellier*

Sophie HOCQUET-BERG, *Professeur - Université de Lorraine*

18h30 - FIN DE LA JOURNÉE

Vendredi 14 avril 2017

Thème n°2 LA RÉPRESSION DE LA FAUTE MÉDICALE

Présidence : M. le Procureur général Jean-Olivier VIOUT

SEUIL D'INTERVENTION ET CARACTÉRISATION DE LA FAUTE PÉNALE MÉDICALE

9h30 - Canada : « Seuils d'intervention, seuils de répression : le droit pénal médical canadien et son particularisme inachevé. »

Pierre RAINVILLE, *Professeur - Université de Laval*

9h50 - Italie : La responsabilité pénale dans un contexte médical : l'approche de loi italienne

Stefano CANESTRARI, *Professeur - Université de Bologne*

10h10 - Japon : L'accident médical et la responsabilité pénale au Japon

Katsunori KAI, *Professeur - Doyen de la faculté de Droit - Université de Waseda*

10h30 - Questions et débats

Olivier DECIMA, *Professeur - Université de Bordeaux*

Morgane DAURY-FAUVEAU, *Professeur - Université de Picardie*

10h50 - PAUSE

L'OMISSION, DONNÉE CENTRALE DE LA FAUTE PÉNALE MÉDICALE

11h10 - Espagne : La responsabilité médicale et les crimes d'omission selon le droit et la jurisprudence espagnole.

Joaquin CAYON DE LAS CUEVAS, *Professeur - Université de Cantabria*

11h30 - Russie : La teneur de la faute d'omission en droit pénal médical russe

Igor MAKSIMOV LEONIDOVICH, *Professeur associé - Université de Kazan*

11h50 - Questions et débats

Xavier PIN, *Professeur - Université Lyon 3*

Daniel MALICIER, *Professeur, Université Claude Bernard Lyon I - Expert près la Cour de Cassation et de la Cour d'Appel Administrative de Lyon*

12h15 - PAUSE DEJEUNER

Thème n°3 L'ETHIQUE MÉDICALE ET LE DROIT PÉNAL

Présidence : Jean PRADEL, *Professeur émérite - Université de Poitiers*

LA PLACE DE LA VOLONTÉ DU PATIENT EN DROIT PÉNAL MÉDICAL

14h00 - Brésil : Sauver une vie n'est pas un crime

Janaina PASCHOAL, *Professeur - Université de São Paulo*

14h20 - Allemagne : L'autonomie et l'éthique comme principaux facteurs du droit pénal médical en Allemagne

Christian JAGER, *Professeur - Université Erlangen-Nuremberg*

14h40 - Questions et débats

Xavier PIN, *Professeur - Université Lyon 3*

Julien WALTHER, *Maître de conférences - Université de Lorraine*

L'OPPORTUNITÉ D'UN DROIT PÉNAL DE LA BIOÉTHIQUE ?

15h00 - Australie : L'Australie, exemple d'un droit pénal médical centré sur la bioéthique

Meredith BLAKE, *Maître de conférences et Vice-Doyen de la faculté de droit - Université Western Australia*

15h20 - Belgique : L'euthanasie et la fin de vie

Jean-Marc VAN GYSEGHEM, *Chercheur au CRIDS - Université de Namur*

15h40 - Questions et débats

Jean-Baptiste THIERRY, *Maître de conférences - Université de Lorraine*

Géraldine MAUJEAN, *Doctorante en éthique médicale, Praticien Hospitalier Universitaire - Institut de Médecine Légale de Lyon*

16h00 - PAUSE

16h15 - Rapport de synthèse du colloque

Jean PRADEL, *Professeur émérite - Université de Poitiers*

17h00 - FIN DU COLLOQUE